



Services du matériel et des acquisitions  
Centre d'approvisionnement – Fredericton  
301, promenade Bishop  
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

**F5211-180411**

22 février 2019

**Sujet/ Objet : DEMANDE DE PROPOSITION F5211-180411 – Services d'entretien mécanique pour biens immobiliers, protection et sécurité, région du golfe – sites/emplacements du Nouveau-Brunswick**

**ADDENDA N° 1 / ADDENDUM #1**

Pour faire suite aux documents de demande de propositions ci-dessus transmis à votre entreprise, l'addenda n°1 est par les présentes publié.

La demande d'offre à commande est modifiée comme suit :

**2.5 Visite obligatoire des lieux**

**SUPPRIMER** Dans son intégralité

**INSÉRER** Il est obligatoire que le soumissionnaire ou un représentant de ce dernier visite les lieux où seront réalisés les travaux. Des dispositions ont été prises pour la visite des lieux, qui se tiendra aux sites :

Station de R et S de Shippagan: 106, route 15, Shippagan (Nouveau-Brunswick), le 4 mars 2019 à 09:00 HNA; et

Station expérimentale scientifique de la rivière Miramichi: 477, route 420, South Esk (Nouveau-Brunswick), le 5 mars 2019 à 09:00 HNA.

Les soumissionnaires doivent communiquer avec l'autorité contractante au plus tard le 1 mars 2019 à 14:00 HNA pour confirmer leur présence et fournir le nom de la ou des personnes qui assisteront à la visite. Les soumissionnaires devront signer une feuille de présence. Les soumissionnaires devraient confirmer dans leur soumission qu'ils ont assisté à la visite. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite des lieux obligatoire ou qui n'envoieront pas de représentant, et leur soumission sera déclarée non recevable. Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la visite des lieux sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification.



#### 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

SUPPRIMER

| No.         | Critères obligatoires   | Renvoi à la page de la proposition (# de page) |
|-------------|---|--|
| <b>CTM5</b> | <b>Visite obligatoire de site</b><br>Le soumissionnaire doit avoir participé aux visites obligatoires des sites: Station de R et S de Shippagan et Station expérimentale scientifique de la rivière Miramichi, les 25 et 26 février 2019 respectivement |  |

INSÉRER

| No.         | Critères obligatoires  | Renvoi à la page de la proposition (# de page) |
|-------------|--|--|
| <b>CTM5</b> | <b>Visite obligatoire de site</b><br>Le soumissionnaire doit avoir participé aux visites obligatoires des sites: Station de R et S de Shippagan et Station expérimentale scientifique de la rivière Miramichi, les 4 et 5 mars 2019 respectivement |  |